



Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce Fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce Fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de les lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

H2O BARRY SHORT FUND

compartiment de H2O GLOBAL STRATEGIES ICAV (l'« ICAV »).

H2O BARRY SHORT EUR | ISIN IE00BYVMJ495

Ce compartiment est géré par Equity Trustees Fund Services (Ireland) Limited, filiale du Groupe Equity Holdings Limited.

OBJECTIFS ET POLITIQUE D'INVESTISSEMENT

- L'objectif du Compartiment est de surperformer de 1,5 % par an l'indice de référence, qui est l'ESTER capitalisé quotidiennement.
- Le Compartiment visera à générer des rendements positifs en constituant un portefeuille à durée courte par le biais d'investissements sur les marchés internationaux de revenus fixes et de taux d'intérêt directement ou par le biais d'instruments financiers dérivés.
- Le portefeuille sera principalement composé de contrats à terme standardisés et d'options (y compris des options sur contrats à terme standardisés) sur obligations d'État ainsi que de contrats à terme standardisés et d'options (y compris swaptions) sur taux d'intérêt à court terme (tels que l'ESTER et le SOFR).
- La diversification sera obtenue par des investissements dans les régions du G4 (zone euro, États-Unis, Royaume-Uni et Japon).
- La politique d'investissement repose sur une gestion active. Son objectif de gestion est basé sur l'indice de référence qui est également une composante du calcul de la commission de performance, mais ses stratégies et participations ne sont en aucun cas limitées par cet indicateur de marché.
Gestion active : le gestionnaire a toute discrétion sur la composition du portefeuille, sous réserve des objectifs et de la politique d'investissement déclarés du Compartiment.
- Le Compartiment peut prendre des positions longues ou courtes sur des obligations par le biais de contrats à terme standardisés et d'options. Il est prévu que le total des positions longues brutes et le total des positions courtes brutes s'élèveront chacun généralement à environ 600 % de la Valeur nette d'inventaire du Compartiment, sous réserve toutefois que le Compartiment soit géré pour avoir une exposition nette courte aux marchés obligataires.
- À des fins de gestion de trésorerie, le Compartiment peut également détenir des liquidités, des obligations et des instruments du marché monétaire.
- Le Compartiment peut avoir une exposition au risque de change, que le Gestionnaire de portefeuille peut gérer par le biais de l'utilisation d'instruments dérivés, à condition que la position non couverte soit limitée à 5 % de la valeur nette d'inventaire du Compartiment. Le Compartiment peut investir jusqu'à 10 % dans des organismes de placement collectif. Le Compartiment peut avoir recours à des instruments financiers dérivés tels que des contrats à terme standardisés ou non, des options et des swaps, qui peuvent être négociés sur un ou plusieurs marchés financiers ou directement avec des institutions financières.
- Le Gestionnaire de portefeuille recommande une période de détention de l'investissement d'au moins 3 ans dans le Compartiment.
- Les revenus perçus par le Compartiment sont réinvestis.
- Les demandes de rachat sont reçues tous les jours au plus tard à 11 h 30 et exécutées quotidiennement.

PROFIL DE RISQUE ET DE RENDEMENT



- L'indicateur de Risque et de Rendement reflète le risque du marché découlant des investissements sur les marchés des titres à revenu fixe et des taux d'intérêt.
- Les données historiques ne constituent pas forcément une indication fiable pour l'avenir.
- La catégorie de risque indiquée n'est pas garantie et est susceptible d'évoluer dans le temps. Il n'y a pas de garantie de capital ou de protection sur la valeur du Compartiment.
- La catégorie la plus basse n'est pas synonyme d'investissement sans risque.

Les risques suivants peuvent ne pas être intégralement pris en compte par l'indicateur de risque et de rendement :

- **Risque de crédit :** Le risque de crédit résulte du risque de détérioration de la qualité d'un émetteur et/ou d'une émission, ce qui peut entraîner une baisse de la valeur du titre. Il peut également résulter d'un défaut de paiement d'un émetteur inclus dans le portefeuille à l'échéance du titre émis.
- **Risque de liquidité :** Le risque de liquidité représente la baisse de prix que le Compartiment peut avoir à supporter pour vendre certains actifs pour lesquels la demande du marché est insuffisante.
- **Risque de contrepartie :** Le risque de contrepartie est le risque qu'une contrepartie avec laquelle le Compartiment a conclu des contrats de gré à gré ne puisse pas remplir son obligation envers le Compartiment.
- **Risque lié aux instruments financiers dérivés :** Ces instruments présentent des risques supplémentaires tels que le risque juridique ou le risque de liquidité (l'incapacité à vendre le contrat en raison de l'absence d'acheteurs sur le marché). Ces risques peuvent avoir un impact négatif sur la valeur globale du Compartiment.

Les autres risques liés à l'investissement sont indiqués dans le Prospectus.

FRAIS DU FONDS

Frais ponctuels prélevés avant ou après votre investissement :

| | |
|-----------------|--------|
| Frais d'entrée | 1,00 % |
| Frais de sortie | Néant |

Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi. Veuillez consulter votre conseiller financier ou votre distributeur pour obtenir le montant effectif de ces frais.

Frais prélevés par le Fonds sur une année :

| | |
|----------------|--------|
| Frais courants | 0,55 % |
|----------------|--------|

Frais prélevés par le Fonds dans certaines circonstances :

| | |
|---------------------------|--|
| Commission de performance | 15 % de la performance au-dessus de l'indice de référence + 0,5 % ; 0,00 % pour l'exercice précédent. |
|---------------------------|--|

Les frais que vous acquittez servent à couvrir les coûts d'exploitation du Fonds, y compris les coûts de commercialisation et de distribution. Ces frais réduisent la croissance potentielle de votre investissement.

Le montant des frais courants se fonde sur les dépenses de l'exercice clos en décembre 2021. Ce chiffre peut varier d'un exercice à l'autre.

Les frais courants ne comprennent pas les éléments suivants :

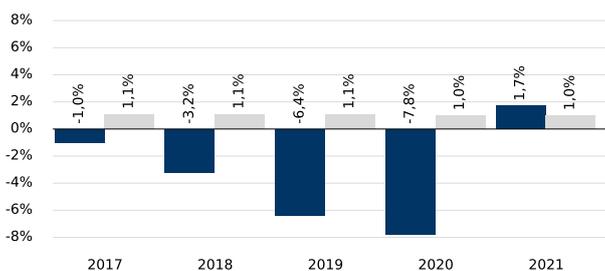
- Commissions de performance.
- Les frais de transaction du portefeuille, excepté dans le cas de frais d'entrée/de sortie payés par le Fonds lorsqu'il achète ou vend des parts d'un autre organisme de placement collectif.

Nous attirons l'attention des investisseurs sur le fait que des commissions de performance puissent être facturées même si la performance de la catégorie d'actions est négative, notamment si la performance de l'indice de référence est inférieure à celle de la catégorie d'actions.

Les Administrateurs de l'ICAV peuvent, à leur discrétion, imposer un droit anti-dilution si le Compartiment subit une baisse de valeur due aux frais de transaction. Le droit anti-dilution servira à couvrir les frais de transaction et à protéger la valeur du Compartiment.

Pour plus d'informations sur les frais, veuillez vous reporter à la section « Frais et dépenses » du Prospectus, disponible sur www.h2o-am.com.

PERFORMANCES PASSÉES



- Le Compartiment a été créé en 2016.
- La Catégorie d'actions H2O BARRY SHORT EUR I a été créée en 2016.
- Le graphique de performance présenté ne constitue pas une indication fiable des performances futures.
- La performance annuelle est calculée après déduction des frais prélevés par le Compartiment.
- Devise : Euro
- La performance du Compartiment n'est pas liée à celle de l'indice de référence. Ce dernier est destiné à servir de point de comparaison.

A* : Au 1er janvier 2022, l'indice de référence (précédemment EONIA capitalisé quotidiennement + 1,5 %) est l'€STR capitalisé quotidiennement + 1,5 %.

INFORMATIONS PRATIQUES

- Les actifs du Compartiment sont détenus auprès de CACEIS Bank, Ireland Branch. Les actifs et les passifs de chaque compartiment sont ségrégués ; dès lors, les droits des investisseurs et des crédettes concernant un compartiment sont limités aux actifs du compartiment en question, sauf s'il existe une disposition autre dans les statuts de l'ICAV.
- De plus amples informations sur le Compartiment, y compris le Prospectus actuel, les états financiers les plus récents, les derniers cours des actions du Compartiment, les autres catégories d'actions et les versions du présent document dans d'autres langues, sont disponibles gratuitement sur www.h2o-am.com ou au siège social du Gestionnaire de portefeuille.
- De plus amples informations relatives à la politique de rémunération sont disponibles sur www.h2o-am.com et des exemplaires papier sont disponibles sans frais et sur demande.
- Le Fonds est soumis à la législation fiscale irlandaise, qui peut avoir un impact sur votre situation fiscale personnelle en tant qu'investisseur du Fonds. Les investisseurs sont invités à consulter leurs conseillers fiscaux avant d'investir dans le Fonds.
- La responsabilité des Administrateurs de l'ICAV ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du Prospectus du Compartiment.

Ce Fonds est agréé en Irlande et réglementé par la Banque centrale d'Irlande.

Le Gestionnaire est autorisé par la Banque centrale à agir en qualité de société de gestion d'OPCVM. L'ICAV a désigné le Gestionnaire pour agir en qualité de société de gestion en vertu d'un contrat de gestion conclu le 5 mai 2022 entre l'ICAV et le Gestionnaire (le « Contrat de gestion »).

Les informations clés pour l'investisseur fournies ici sont exactes et à jour au 5 mai 2022.